HAL
open science

Vie pastorale et industrie dans le Val d'Ariège (canton des Cabannes)

Georges Bertrand

▶ **To cite this version:**

Georges Bertrand. Vie pastorale et industrie dans le Val d'Ariège (canton des Cabannes). Revue Géographique des Pyrénées et du Sud-Ouest, 1961, 32 (1), pp.63-73. 10.3406/rgpso.1961.4525 . hal-02570338

HAL Id: hal-02570338

https://hal.science/hal-02570338

Submitted on 12 May 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Revue géographique des
Pyrénées et du Sud-Ouest

Vie pastorale et industrie dans le Val d'Ariège (canton des Cabannes)

Georges Bertrand

Résumé

La vie pastorale a survécu à la décadence du système agro-pastoral en devenant une ressource d'appoint pour beaucoup d'ouvriers (usine des Talcs) et de retraités. Elle a conservé sa structure traditionnelle (estivage communautaire, production d'animaux jeunes) et, à part quelques améliorations (double agnelage, moto-faucheuses), elle ne paraît pas susceptible de modernisation (manque d'esprit coopératif, pas de place pour les prairies artificielles). Elle représente cependant 95 % du revenu des montagnards purs, 10 à 40 % de celui des ouvriers- éleveurs, 15 à 70 % de celui des retraités-éleveurs. Elle est un frein à la prolétarisation. Mais l'effondrement démographique compromet son avenir.

Citer ce document / Cite this document :

Bertrand Georges. Vie pastorale et industrie dans le Val d'Ariège (canton des Cabannes). In: Revue géographique des Pyrénées et du Sud-Ouest, tome 32, fascicule 1, 1961. pp. 63-73;

doi : https://doi.org/10.3406/rgpso.1961.4525

https://www.persee.fr/doc/rgpso_0035-3221_1961_num_32_1_4525

Fichier pdf généré le 19/07/2018

VIE PASTORALE ET INDUSTRIE DANS LE VAL D'ARIÈGE
(Canton des Cabannes)

par Georges BERTRAND

Les 25 communes du canton des Cabannes (3 700 habitants en 1954) forment un ensemble homogène. Axé sur le « Val d'Ariège », le canton est fermé, à l'amont, par les verrous glaciaires de Luzenac et, à l'aval, par les gorges d'Ussat taillées dans le calcaire urgonien. Il déborde au Nord sur le massif du Tabe, et au Sud sur les hautes surfaces de l'Aston, englobant ainsi, entre 1 000 m et 2 570 m d'altitude, de vastes pâturages qui lui donnent une incontestable vocation pastorale (fig. 1).

La vie pastorale s'est maintenue, malgré la décadence de l'ancienne société agro-pastorale. Cette survivance, au milieu de structures économiques et sociales nouvelles, pose plusieurs problèmes. Dans quelle mesure la vie pastorale résiste-t-elle ou s'adapte-t-elle au système économique actuel et, surtout, quel est son rôle dans la nouvelle société montagnarde (1) ?

I. Les nouvelles bases de l'économie montagnarde.

On assiste à un bouleversement des structures économiques et sociales. Les ressources traditionnelles déclinent et d'autres, à caractère extra-montagnard, les remplacent rapidement.

1. La base vivrière se rétrécit de plus en plus. — Le terroir agricole, concentré au fond des vallées et sur les basses pentes des

(1) Cet article est tiré d'une enquête exécutée pendant l'été 1957 pour le Service de Restauration des Terrains en Montagne (Eaux et Forêts, Conservation de Toulouse) à qui nous adressons nos vifs remerciements. Ce travail a été mis à jour en juin 1960, à l'occasion du XVIe Congrès de la Fédération des Sociétés académiques et savantes Languedoc-Pyrénées-Gascogne, tenu à Foix. Pour une vue d'ensemble de la région étudiée, on se reportera aux ouvrages suivants : D. Faucher, *La France. Géographie. Tourisme.* Larousse, Tome I, pp. 392-399. — Id., *L'agriculture dans les Pyrénées françaises.* Rev. géogr. Pyrénées, 1940, pp. 34-54. — M. Chevalier, *La vie humaine dans les Pyrénées ariégeoises.* Thèse Lettres Toulouse. Paris, Librairie de Médicis, 1956, 1060 p. — Nouvelle Carte au 1/50000 *Foix* et *Viedessos*, publiée par l'I. G. N.

Persée BY: creative commons

soulanes, ne comprend que 2 000 hectares, soit à peine 6,5 % de la superficie totale. Les labours n'occupent que 43 % du domaine cultivé. Le reste est consacré aux prairies de fauche.

Il n'y a donc pas un demi-hectare labourable par habitant (42 ares). Sur la haute soulane du Tabe, le territoire communal de Caychax (40 habitants, 9 familles) se répartit de la manière suivante (2) :

terrains incultes	350 ha	prés naturels	23 ha
bois	153 ha	divers	5 ha
terres labourables	27 ha	*total*	*562 ha*

Les propriétés — l'exploitation directe est de règle — n'ont en moyenne que 3 à 5 ha et la plus étendue ne dépasse pas 15 ha. Elles sont très morcelées. La superficie des parcelles est de l'ordre de 10 à 35 ares. C'est ainsi qu'une propriété de 10 ha est divisée en plus de 30 parcelles. Cet émiettement, rendu nécessaire par la vigueur des pentes, s'est accompagné d'édification de terrasses, aujourd'hui croulantes, entre lesquelles les charrettes ne peuvent pas circuler. La mécanisation est limitée à l'emploi de quelques motofaucheuses. Les tracteurs ne sont utilisés que dans les champs plats de la rivière ou sur les ubacs forestiers pour le débardage des grumes.

Les montagnards sont restés fidèles au vieux principe d'autoconsommation. La culture des pommes de terre l'emporte avec 129 ha. C'est encore, avec la viande de porc, la base de l'alimentation. Le blé vient ensuite (105 ha) maintenu par routine, car les rendements sont dérisoires. Il ne couvre pas les besoins de la consommation locale. Le maïs-grain, qui n'arrive pas toujours à maturité, occupe 55 ha et les céréales secondaires 75 ha (méteil, avoine de printemps, blé noir). Il y a enfin 45 ha de vignes à piquette dispersées sur les pentes caillouteuses de soulanes calcaires (Albiès, Vèbre, Verdun, etc.). Les cultures sont insuffisantes et beaucoup de montagnards qui travaillent à l'usine ne les considèrent que comme un appoint.

2. **L'emprise industrielle est un fait majeur.** — La tradition industrielle à toujours été forte dans la vallée de l'Ariège, riche en minerai de fer et en main-d'œuvre. Le canton des Cabannes possédait les mines de fer de Lassur et les forges à la catalane de Gudanes près d'Aston. Cependant, jamais l'industrie n'a, autant qu'aujourd'hui, concurrencé le genre de vie agro-pastoral. Il y a un demi-siècle, les activités industrielles s'inséraient souvent dans le calendrier agricole

(2) Recensement agricole 1956.

dont elles occupaient les temps morts. Elles représentaient un complément alors qu'elles sont devenues la ressource essentielle.

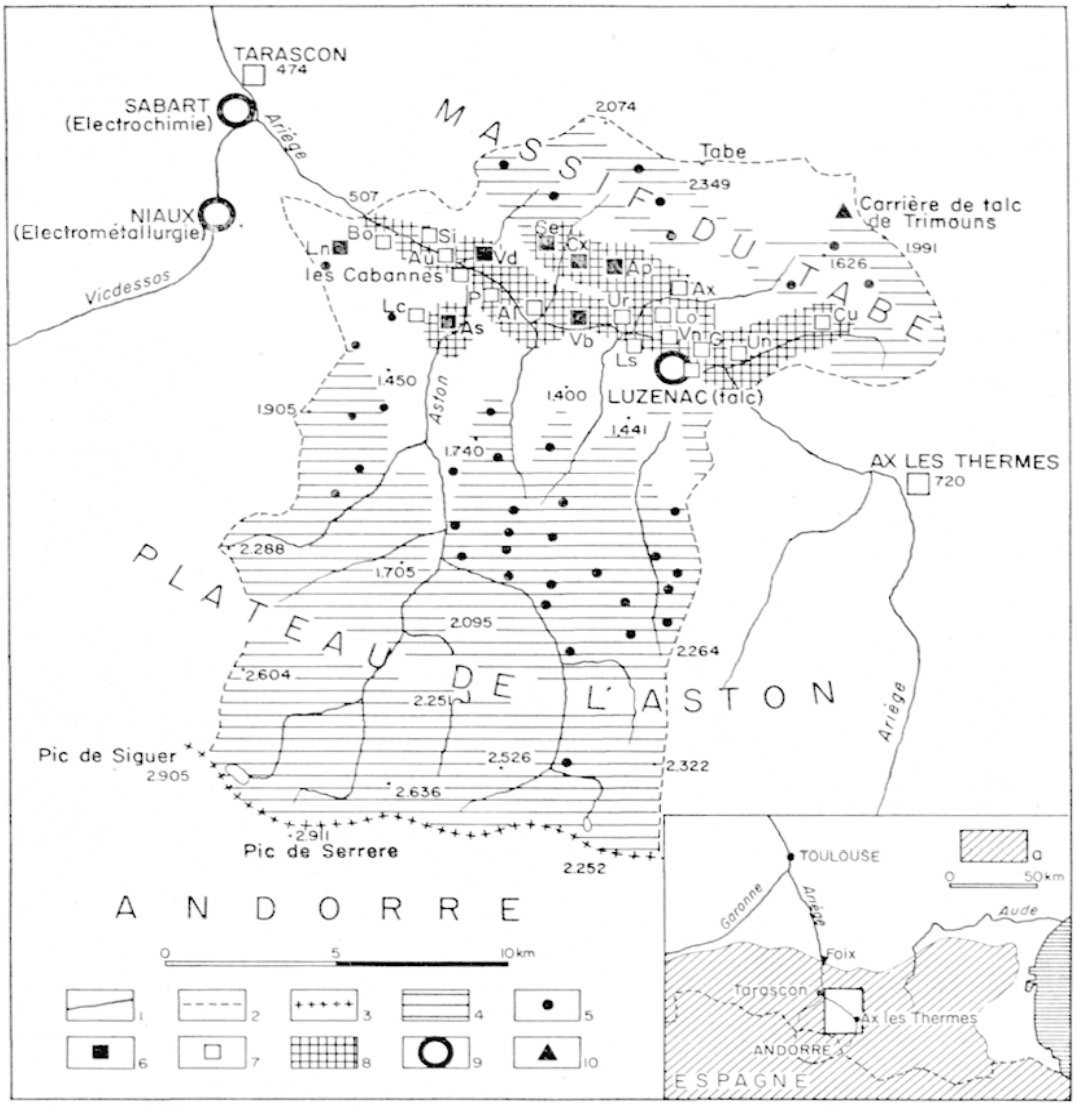

Fig. 1

La vie économique du canton des Cabannes.

1. Torrents. — 2. Limite du canton. — 3. Frontière. — 4. Estive. — 5. Jasse. — 6. Village à prédominance agro-pastorale. — 7. Village d'ouvriers-paysans. — 8. Terroir agricole. — 9. Usine. — 10. Carrière. Al. Albiès. — Ap. Appy. — As. Aston. — Au. Aulos. — Ax. Axiat. — Be. Bestiac. — Bo. Bouan. — Cu. Caussou. — Cx. Caychax. — G. Garanou. Lc. Larcat. — Ln. Larnat. — Ls. Lassur. — Lo. Lordat. — P. Pech. — Se. Senconac. — Si. Sinsat. — Un. Unac. — Ur. Urs. — Vb. Vèbre. — Vd. Verdun. — Vn. Vernaux.

Elles occupent 600 personnes domiciliées dans le canton, soit 15,9% de la population totale. On compte trois centres d'embauche :

l'usine électro-métallurgique de Niaux dans la vallée voisine du Vicdessos, l'usine électro-chimique de Sabart à côté de Tarascon et surtout la *Société des Tales de Luzenac*. Sur un total de 1 020 ouvriers, cette dernière occupe 413 hommes du canton (3). Parmi ces derniers, 169 travaillent à la carrière des tales de Trimouns, à 1 400 m d'altitude. Pour des raisons climatiques (persistance du manteau neigeux) la carrière ne fonctionne que du 1er avril au 1er novembre. Les ouvriers y sont nourris et logés en dortoir. L'usine, située entre Luzenac et Garanou, occupe 234 ouvriers du canton.

Le travail est pénible et malsain. Il y a de nombreux cas de silicose parmi les ouvriers de la Société des Tales, et d'intoxication par les produits chimiques dans les autres usines. Les salaires de base restent relativement bas et les primes de rendement poussent au surmenage. Le travail s'effectue par postes de huit heures, ce qui permet aux ouvriers d'avoir d'autres occupations, en dehors de ceux qui travaillent à la carrière.

2. **Les retraites sont un complément substantiel.** — L'embauche industrielle est en effet insuffisante pour retenir tous les jeunes gens et elle ne concerne pas du tout les jeunes filles. Les jeunes quittent la montagne pour aller travailler dans le Bassin d'Aquitain ou dans les grandes villes : Toulouse, Paris, Marseille. Beaucoup y reviennent au moment de leur retraite. C'est un pays de migrants-viagers. Actuellement, les retraités représentent 9,8 % de la population totale. Il y a ainsi de véritables villages-refuges : Appy, 20,4 % ; Lassur, 17,6 % ; Sinsat, 15 %, etc.

Dans cette vallée aux revenus médiocres, on ne doit pas sous-estimer le rôle économique de la retraite. C'est une source appréciable d'argent frais; d'autre part, beaucoup de retraités s'occupent d'une exploitation ou d'un troupeau. Ces activités ne sont pas totalement dépourvues d'avenir puisqu'on assiste à un renouvellement assez rapide des retraités. Mais il semble que, depuis deux ou trois ans, les retours au pays natal soient moins fréquents; les retraités qui s'installent dans le canton paraissant délaisser les activités agro-pastorales.

II. Le maintien du système pastoral traditionnel

La vie pastorale était la clé de voûte de l'ancienne économie. Aujourd'hui, elle a perdu beaucoup de son importance mais a conservé son organisation traditionnelle. Le système pastoral repose sur

(3) La Société des Tales engage beaucoup d'étrangers : Portugais, Italiens ou surtout Espagnols.

l'utilisation alternée de deux domaines complémentaires mais dissociés dans l'espace : les prairies de fauche de la vallée et, 1 000 à 1 500 m au-dessus, les hauts pâturages ou *estives* que l'on atteint par de médiocres sentiers.

1. **La décadence de l'estivage.** — La dépécoration est un fait général. Les 22 000 hectares d'estives constituent une grande richesse naturelle. Les éleveurs du canton n'y envoient que 2 600 à 2 800 bovins et un peu plus de 7 000 ovins (4). Il faut y joindre quelques animaux du Vicdessos, de la région de Tarascon et de Montferrier. Au total, les effectifs ne dépassent pas 3 000 bovins et 10 000 ovins, soit une vache pour 7 hectares de pelouse et un mouton pour 2 hectares. Au début du XIXe siècle, l'Aston nourrissait à lui seul plus de 30 000 ovins. La sous-exploitation entraîne la dégradation des pelouses : les *jasses* ne sont plus fumées par les troupeaux (5), les chemins et les cabanes pastorales sont mal entretenus. Comme toute la haute Ariège, le canton des Cabannes est un pays naisseur et producteur de viande. La vie pastorale repose sur deux vigoureuses races à viande : la race bovine gasconne et la race ovine tarasconnaise. Ce sont des animaux rustiques, aptes à supporter pendant cinq mois le séjour sur les estives et à rester, pendant les sept autres mois, sous-alimentés et enfermés presque tout le temps dans des étables nauséabondes.

Les deux produits essentiels sont le brau (veau mâle) de 7 mois pesant de 250 à 300 kg et l'agneau de printemps. Cet élevage d'animaux jeunes est la seule spéculation conciliable avec la difficulté d'accès aux estives. On ne voit pas comment on pourrait créer un système de fruitières de type jurassien (on l'a tenté vers 1903) ou de laiteries de type Roquefort, d'autant plus qu'on se trouve en présence d'un système pastoral de grande montagne (6).

La vie pastorale repose, en effet, sur l'utilisation communautaire des estives. Chaque printemps, vers le 20 mai, on rassemble les animaux du village ou, de plus en plus à cause de la faiblesse des effectifs, de plusieurs villages (syndicat pastoral Urs-Vèbre-Lassur par exemple). On constitue 10 *vacheries* de 90 à 230 bêtes adultes et 11 troupeaux d'ovins. Chaque troupeau est confié à un seul vacher ou à un seul berger. Après un bref séjour dans les prairies de fauche, les animaux grimpent directement sur les estives, où les parcours

(4) Chiffres donnés par l'enquête directe.

(5) La jasse est un secteur de pâturage abrité, situé près d'une cabane, où l'on réunit chaque soir le troupeau.

(6) Ph. Arbos, *La vie pastorale dans les Alpes françaises*. Thèse Lettres, Paris, 1922.

sont minutieusement réglés par les droits d'usage. Ils circulent de jasse en jasse jusque vers la mi-octobre, date du retour dans la vallée. Les ovins, plus sensibles aux intempéries, montent plus tard et redescendent plus tôt. L'équipement des estives est resté très rudimentaire. S'il y a assez de cabanes, dont certaines sont presque confortables, les abreuvoirs et surtout les bons chemins pastoraux manquent. On note cependant quelques progrès. C'est ainsi que le syndicat Urs-Vèbre-Lassur a fait construire une route pastorale accessible aux *jeeps*, qui débloque les estives de l'Aston central. Elle n'est pas encore terminée faute de crédits. Les frais de la première tranche de travaux ont été couverts par la vente de coupes de bois. La vie des bergers reste néanmoins très rude. Le recrutement français est presque tari et l'on fait appel à des bergers aragonais ou andorrans. Le bétail, isolé, ne reçoit pratiquement aucun soin : de

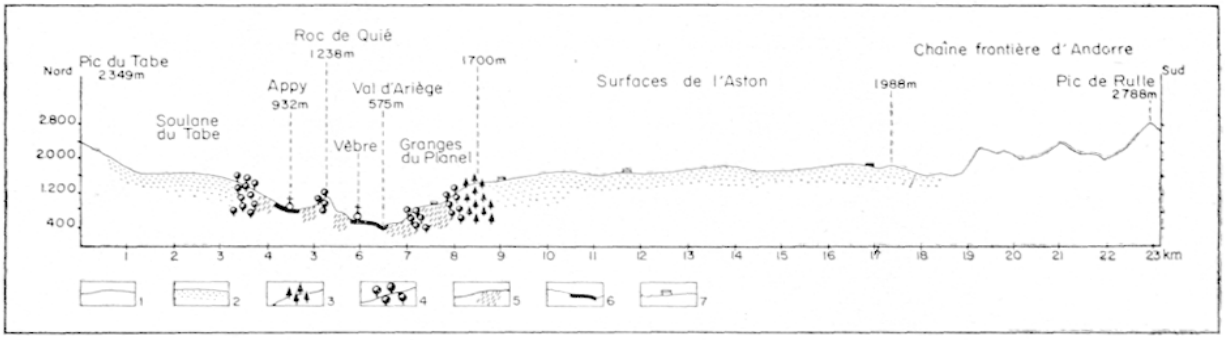

FIG. 2

L'étagement des ressources dans le Val d'Ariège.

1. Rochers. — 2. Pelouses alpines (estives). — 3. Forêt de résineux. — 4. Forêt de feuillus. — 5. Prairies de fauche. — 6. Cultures. — 7. Granges et cabanes de bergers.

lourdes pertes sont enregistrées parmi les jeunes (maladie, accidents) et au moment du vêlage.

L'organisation de l'estivage, si imparfaite soit-elle, n'en constitue pas moins une lourde charge pour des communautés villageoises en pleine décadence démographique. Beaucoup de villages renoncent à constituer une vacherie. Sur la soulane du Tabe, on assiste à une évolution du système pastoral. Les communes afferment une partie de la montagne à un entrepreneur de transhumance qui introduit des animaux étrangers et prend en charge ce qui reste du bétail autochtone. L'effort isolé de quelques jeunes éleveurs, qui se lancent dans la pratique du double agnelage annuel, semble condamné par l'abandon massif des autres membres de la collectivité. Le système pastoral, tel qu'il est conçu, ne survivra pas à la désagrégation des communautés villageoises.

2. **Les problèmes de l'hivernage et de la commercialisation.** — Dans l'immédiat, l'un des problèmes les plus aigus est celui de l'hivernage. Le nombre de bêtes qui hivernent est fonction de la quantité de foin engrangée, c'est-à-dire de la superficie des prairies de fauche et, de plus en plus, de la main-d'œuvre disponible au moment de la fenaison.

Les prairies occupent 1 100 ha, soit 55 % du terroir. Celles de la rivière donnent un regain et peuvent être fauchées mécaniquement. Les prés de versants ne donnent qu'une coupe, le travail s'y effectue à la main et le transport à dos d'homme ou de mulet ; ils sont en voie d'abandon. Malgré de récents progrès, les prairies artificielles ne couvrent que 250 hectares. Même si toute la zone cultivée était couchée en prairies artificielles, on ne disposerait pas d'assez de fourrage pour l'hiver. La transhumance inverse a été un palliatif à la pénurie de foin. Elle n'intéresse plus que quelques troupeaux d'ovins de Vèbre et de Verdun qui hivernent dans les Corbières orientales.

Ce sont les foires de Tarascon et d'Ax qui compensent le déséquilibre saisonnier. A l'automne, le montagnard vend tous les braus et les vaches réformées, ne conservant dans ses étables que les adultes et quelques velles pour la reproduction. Au printemps, il achète aux éleveurs de la plaine de jeunes animaux qui, parfois, doublent l'effectif des troupeaux.

La commercialisation est le point le plus faible de l'économie pastorale. Chaque éleveur vend pour son propre compte. La plupart des montagnards se contentent d'ailleurs de fréquenter les foires d'Ax et de Tarascon. Ils ne sortent qu'exceptionnellement du département. Les fluctuations des prix de ces dernières années ont été vivement ressenties, surtout à l'automne 1959, où la marge des bénéfices a été très faible pour beaucoup de petits éleveurs.

La vie pastorale est donc une simple survivance. Elle s'est maintenue grâce à sa parfaite adaptation aux conditions naturelles. Mais elle est de plus en plus désadaptée aux conditions de la production moderne. Il n'en reste pas moins qu'elle constitue, pour quelques années encore, un élément non négligeable de l'économie montagnarde.

III. La vie pastorale, ressource d'appoint.

Grande originalité, en effet, du canton des Cabannes, l'élevage est pratiqué autant par des ouvriers et des retraités que par de purs montagnards. C'est que cette forme d'élevage demande assez peu de travail. L'entretien du bétail, nul pendant la stabulation hiver-

nale, ne pose de problèmes de main-d'œuvre qu'à l'époque de la fenaison. Aussi, rares sont les familles qui ne possèdent pas quelques animaux. 52 % des éleveurs ont moins de 4 bovins adultes, 43 % en ont de 5 à 10 et seulement 4,5 % entre 11 et 18. Les troupeaux de moutons comptent en moyenne 90 à 110 têtes. Cependant, les jeunes de l'année arrivent presque à doubler les effectifs. L'importance des troupeaux varie beaucoup suivant les catégories d'éleveurs.

1. **Les types d'éleveurs et leurs revenus.** — Les éleveurs purs, environ 20 à 25 % de la population totale, ont conservé un genre de vie agro-pastoral. Ce sont surtout des personnes âgées. Dans la commune d'Aston, la moitié des éleveurs ont plus de 60 ans et aucun n'a moins de 30 ans (7). On y compte :

3 éleveurs	de 30 à 39 ans	14 éleveurs	de 60 à 69 ans
6	de 40 à 49 ans	5	de 70 à 80 ans
10	de 50 à 59 ans	soit *38* au total.	

Seuls, deux d'entre eux sont assurés d'avoir des successeurs. Quelques jeunes éleveurs, qui se sont trouvés à la tête de grosses exploitations, sont restés à la terre. Ils constituent l'élément dynamique du canton. Ils siègent dans les municipalités et participent à l'amélioration agricole (extension des prairies artificielles, achats de motofaucheuses). Mais ils ne sont que deux ou trois par commune.

La vente des animaux est leur seule source d'argent liquide. Nous avons calculé quelques revenus pastoraux pour l'année 1957. Tous les chiffres s'entendent nets des frais d'entretien du troupeau.

Commune	Effectif du troupeau	Revenu annuel en 1957 (anciens francs)
1. Aston	4 vaches — 3 veaux	200 000
2. Aston	6 vaches — 5 veaux	350 000
3. Vèbre	10 vaches — 7 veaux	550 000
4. Vèbre	8 vaches — 4 veaux plus 100 moutons	300 000 plus 500 000
5. Axiat	120 brebis avec pratique du double agnelage	1 000 000

L'élevage ovin rapporte donc beaucoup plus que celui des bovins.

(7) Il s'agit de l'âge de l'exploitant réel et non celui du propriétaire légal (vieux parents par exemple).

Mais il est délicat et demande davantage de temps. Les moutons étant plus fragiles que les vaches, l'estivage est écourté de plus d'un mois, ce qui pose le problème de la garde du troupeau familial dans la vallée. Un membre de la famille doit s'y consacrer entièrement. C'est une véritable vocation. Aussi, l'élevage ovin est-il l'apanage des purs montagnards. Celui des bovins ne commence à être rentable qu'à partir d'un troupeau de 5 à 6 vaches, c'est-à-dire nettement au-dessus de la moyenne du canton (4 vaches). Les petits éleveurs vont donc s'embaucher à l'usine, sans pour autant abandonner leur troupeau.

Les ouvriers-éleveurs (10-12 % de la population totale) forment une gamme sociale très nuancée qui va de l'ouvrier-chef d'exploitation, assumant la direction du troupeau, à l'ouvrier qui aide sa famille à temps perdu, sans compter les nombreux ouvriers qui ne possèdent pas eux-mêmes de bétail, mais qui se louent au moment de la fenaison.

En 1957, le salaire moyen annuel de l'ouvrier était de 400 000 à 450 000 anciens francs. Les troupeaux des ouvriers-éleveurs comptaient de 2 à 5 bovins, soit un revenu net de 50 000 à 200 000 anciens francs, ce qui représente de 10 % à 40 % du salaire. L'association de l'industrie et de l'élevage est considérée comme une bonne solution par les intéressés qui voient augmenter leurs petites ressources, et aussi par le patronat qui peut maintenir, au milieu du calme social, des salaires relativement bas. Sur le plan humain, c'est une solution médiocre. Le travail double, mais pas le profit. Surtout, elle entraîne une désaffection progressive à l'égard de la vie rurale.

Les retraités-éleveurs (6 à 7 % de la population totale) participent activement au maintien de la vie pastorale. Dans plusieurs villages, le tiers des éleveurs sont des retraités (gendarmes, garçons de café, etc.). On distingue deux types de retraités-éleveurs. Les fonctionnaires retraités encore jeunes et assez aisés (300 000 à 350 000 anciens francs de retraite annuelle), entretiennent de gros troupeaux qui augmentent leurs revenus dans la proportion de 15 à 25 %. Les retraités d'un emploi civil qui ne bénéficient que de la retraite des vieux travailleurs salariés (une centaine de milliers de francs en 1957) trouvent un appoint indispensable dans l'élevage, qui peut accroître leurs ressources des deux tiers.

Ces catégories sociales ne sont pas nettement tranchées. Elles s'amalgament au sein des mêmes familles et le décompte exact des différentes ressources est impossible à établir. Soit l'exemple du village de Caychax : il se compose de 40 habitants répartis en 9 familles; chaque foyer possède une petite exploitation et un troupeau de 3 à 10 vaches; un seul vit uniquement des revenus de la

terre et du bétail; trois tirent l'essentiel de leurs ressources des salaires ouvriers versés par l'usine des Tales; quatre, formés de personnes âgées, subsistent grâce au soutien financier de leurs enfants qui travaillent à la ville; le dernier bénéficie d'une pension de guerre. La coupure sociale et psychologique la plus nette est celle qui oppose les non-éleveurs (ouvriers de Luzenac et habitants du bourg des Cabannes) aux éleveurs, qu'ils soient montagnards purs, ouvriers ou retraités.

La vie pastorale apparaît donc comme un important élément de la vie sociale et de l'équilibre économique. A-t-elle une influence sur l'évolution démographique (8) ?

2. **La vie pastorale et le déclin des communautés villageoises.** — Les villages agro-pastoraux des hautes soulanes sont en pleine décadence. Le vieillissement de la population y est frappant. A Caychax, par exemple, la répartition par groupes d'âge est la suivante (1954) :

0-9 ans	: 2 %	35-60 ans	: 50 %
10-34 ans	: 27 %	plus de 65 ans	: 21 %
moins de 35 ans	: 29 %	plus de 35 ans	: 71 %

A Larcat, entre 1950 et 1960, 17 décès ont été déclarés, mais aucune naissance : on va fermer l'école. Le genre de vie agro-pastoral paraît définitivement condamné par l'évolution démographique. Pourtant, un troupeau de 6 à 7 vaches équivaut à un salaire d'ouvrier et une centaine d'ovins rapporte bien davantage. De l'avis des intéressés, le travail de l'ouvrier est plus pénible que celui de l'éleveur. Les causes de cette désaffection sont donc avant tout psychologiques. Cette mentalité est surtout sensible chez les jeunes filles qui ne souhaitent pas se marier avec un éleveur. Dans le village d'Appy (49 habitants) on compte 7 célibataires masculins entre 20 et 40 ans. Il faut reconnaître que le travail des femmes est particulièrement pénible à la montagne. Il est même jugé dégradant par les intéressées.

La situation démographique des villages d'ouvriers-paysans est légèrement meilleure, car l'émigration des jeunes est freinée par les possibilités locales d'embauche. C'est le cas d'Unac (180 habitants), où la pyramide des âges est mieux équilibrée qu'à Caychax :

(8) Nous ne reviendrons pas sur l'évolution démographique d'ensemble. Voir : G. Bertrand, *Le déclin démographique des hautes vallées pyrénéennes : l'exemple du canton des Cabannes (Ariège)*. Rev. géogr. Pyrénées, 1959, pp. 82-87, 2 cartes.

VIE PASTORALE DANS LE VAL D'ARIÈGE

A. *Jasse* de Beille sur les hautes pelouses du Massif de l'Aston (1 800-2 000 m). Chaîne frontière de l'Andorre avec, à gauche, le Pic de Rulle (2 788 m).

(Clichés G. Bertrand.)

B. Fenaison sur la soulane du Tabe (commune d'Appy). Le foin coupé à la faux est transporté à dos d'âne dans une *balançoire*.

10-34 ans	: 28,6 %	35-64 ans	: 36,4 %
0-9 ans	: 12,6 %	plus de 65 ans	: 22,4 %
moins de 35 ans	: 41,2 %	plus de 35 ans	: 58,8 %

Cependant, le taux de natalité demeure très bas (2,6 %) et le remplacement de la population n'est pas assuré.

De plus en plus, il semble que le maintien de la vie pastorale soit lié à l'existence des ouvriers-éleveurs et même des retraités-éleveurs. Son principal mérite est d'empêcher la prolétarisation d'une grande partie de la population montagnarde et de contribuer de façon sensible à l'amélioration du niveau de vie. Cela présente plusieurs dangers. Tout d'abord, ces genres de vie mixtes demeurent fragiles et transitoires. Enfin, les éleveurs constituent un ensemble trop hétéroclite pour assurer le progrès ou même le maintien de l'économie pastorale. L'absence de syndicats et de coopératives se fait lourdement sentir. Ce sont les municipalités, où les éleveurs ne sont souvent qu'une minorité, qui assurent tant bien que mal l'organisation de l'estivage. La vie pastorale n'en demeure pas moins une réalité présente.